

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
-----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
HOUDREVILLE**

COMMUNE DE HOUDREVILLE  
54330

**SEANCE DU 26/06/2020**

*Nombre de Membres :*  
En exercice 11  
Présents : 10  
Votants : 10

*Date convocation*  
**19/06/2020**  
*Date d'affichage*  
**30/06/2020**

L'an deux mil vingt le vingt six JUIN à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Bernard PEIGNIER maire

Présents : Bernard PEIGNIER – Régis GAUDARE – Patrice GIFFARD – Sabine GOLEBIEWSKI – Audrey BRIDARD – Mathieu SCHNEIDER – Emmanuelle PACI – Francine MOREL – Christophe DUMAY – Ludovic MOITRIER  
Absente : Patricia SERRA

Secrétaire de séance : Audrey BRIDARD

**2020-0016) 5. INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE**  
**5.2 Fonctionnement des assemblées**  
**PROPOSITION DU CONSEIL A HUIS CLOS**

L'article L.2121-18 du code général des collectivités territoriales dispose :

« les séances des conseils municipaux sont publiques. Néanmoins, sur la demande de 3 conseillers, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos. »

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID 19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite en huis clos

Suite à un vote à mains levées

Le conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos

**2020-0017 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**  
**5.3 désignation des représentants**  
**MEMBRES COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le maire propose 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants)

La DDFP de Meurthe et Moselle nommera 6 titulaires et 6 suppléants

TITULAIRES		SUPPLEANTS
1	Bernard AUBERT	Régis GAUDARE
2	Eric CABLE	Ludovic MOITRIER
3	Cyril REVEILLE	Mathieu SCHNEIDER
4	Rémy BLAISE	Sébastien GERARD
5	Patrick BICHET	Jean-Philippe BRACARD
6	Gilles D'HOTEL	Patrice GIFFARD
7	Luc PRUDENT	Emmanuelle PACI

8	Francine MOREL	Marie-Line DRIAN
9	Audrey BRIDARD	Sylvain PERNOT
10	Sabine GOLEBIEWSKI	Georges JEAN
11	Marc PEULTIER ext	Richard THOMAS ext
12	Laurent TALLOTE ext	Vincent PEULTIER ext

### 2020-0018 7 FINANCES

#### 7.10 Divers

#### FACTURATION DE LA VAISSELLE POUR LA MAISON POUR TOUS

Monsieur le maire informe les membres du conseil, afin de pouvoir facturer la casse dans la salle pour tous lors des locations, il y a lieu de mettre en place un inventaire de la vaisselle et du mobilier

Le conseil après en avoir délibéré

Décide, à l'unanimité, de facturer tout bris de vaisselle ou manquante et mobilier dégradé selon les tarifs détaillés joints à la présente délibération, à compter du 01/09/2020.

### 2020-0019 - 7 FINANCES

#### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2019

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de la commune établi par Madame le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelize pour l'année 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019 conforme aux écritures de la comptabilité communale

### 2020-0020) 7 FINANCES

#### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2019

Monsieur Patrice GIFFARD 2<sup>e</sup> adjoint au maire, présente les résultats du compte administratif 2019

**Monsieur Bernard PEIGNIER , maire ne prend pas part au vote**

RESULTATS 2019			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	216 282,82 €	325 947,94 €	109 665,12 €
EXCDT 2018		365 027,53 €	365 027,53 €
EXCDT CLOTURE		690 975,47 €	474 692,65 €
INVESTISSEMENT	34 147,03 €	221 762,82 €	187 615,79 €

deficit INVEST 2018	137 747,02 €		-137 747,02 €
excédent INVEST			49 868,77 €
Restes à réaliser reports			0,00 €
total			<b>49 868,77 €</b>
AFFECT 1068			
EXCDT FONCT			<b>474 692,65 €</b>

## 2020-0021) 7 FINANCES

### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

#### AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE 2019

Report – Pour rappel	
Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	137 747.02€
Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	365 027.53 €

Solde d'exécution	
Solde d'exécution (Excédent 001) section investissement	187 615.79 €
Solde d'exécution (Excédent 002) section fonctionnement	109 665.12 €

Reste à réaliser	
En dépense	00.00 €
En Recette	00.00 €

Besoin net section investissement est donc estimé	00.00 €
---	---------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	00.00 €
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	474 692.65 €

## 2020-0022) 7 FINANCES

### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

#### VOTE DU BUDGET COMMUNE 2020

Le maire présente le budget primitif de la commune 2020 aux membres du conseil municipal

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le BP 2020 de la commune dont l'équilibre est le suivant :

- FONCTIONNEMENT
 

Dépenses	564 055.77€
Recettes	783 984.62€
  
- INVESTISSEMENT
 

Dépenses	239 146.54€
Recettes	239 146.54€

### 2020-023 - 7 FINANCES

#### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte de gestion de l'assainissement établi par Monsieur le Receveur Municipal du Trésor Public de Haroué/Vézelise pour l'année 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'assainissement 2019 conforme aux écritures de la comptabilité communale

### 2020-0024) 7 FINANCES

#### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2019

Monsieur Patrice GIFFARD 2<sup>e</sup> adjoint au maire, présente les résultats du compte administratif de l'assainissement 2019

**Monsieur Bernard PEIGNIER , maire ne prend pas part au vote**

RESULTATS 2019			
SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>43 118,21 €</b>	<b>44 441,26 €</b>	<b>1 323,05 €</b>
deficit 2018	<b>8 688,26 €</b>		- <b>8 688,26 €</b>
SOLDE 2019			- <b>7 365,21 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>38 640,88 €</b>	<b>18 595,29 €</b>	- <b>20 045,59 €</b>
EXCEDENT CLOTURE		<b>71 597,64 €</b>	<b>71 597,64 €</b>
EXCEDENT INV 2018			<b>51 552,05 €</b>
Restes à réaliser reports	40 000,00 €		- 40 000,00 €
total			<b>11 552,05 €</b>
affectation			
deficitT FONCT 2019			- <b>7 365,21 €</b>

### 2020-0025) 7 FINANCES

#### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

### AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT 2019

Report – Pour rappel	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	71 597.64€
Déficit reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure	8 688.26€

Solde d'exécution	
Solde d'exécution (Déficit 001) section investissement	20 045.59€
Solde d'exécution (Excédent 002) section fonctionnement	1 323.05€

Reste à réaliser	
En dépense	40 000.00 €
En Recette	00.00 €

Besoin net section investissement est donc estimé	00.00 €
---	---------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	00.00 €
Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	7 365.21 €

## 2020-0026) 7 FINANCES

### 7.10 Divers

#### Décisions budgétaires

#### VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

Le maire présente le budget primitif de l'assainissement 2020 aux membres du conseil municipal

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le BP 2020 de l'assainissement dont l'équilibre est le suivant :

- FONCTIONNEMENT
 

Dépenses	67 385.00€
Recettes	67 385.00€
- INVESTISSEMENT
 

Dépenses	73 700.63€
Recettes	73 700.63€

Le maire  
Bernard PEIGNIER

réunion du Conseil Municipal qui aura lieu  
**Vendredi 26 juin à 2020 à 20h00** au lieu ordinaire de ses séances,

#### ORDRE DU JOUR :

1. Commission communale des impôts directs
2. Mise en place de la facturation de la vaisselle pour la location de la maison pour tous
3. Approbation du compte de gestion 2019 = commune et assainissement
4. Vote du compte administratif 2019 = commune et assainissement
5. Affectation du résultat 2019 = commune et assainissement
6. Vote du Budget primitif 2020 = commune et assainissement
7. Questions diverses